



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110693

ECHANGE DE PARCELLES AVEC MADAME BATIOU

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

URBANISME ET FONCIER

ECHANGE DE PARCELLES AVEC MADAME BATIOT

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de NIORT est propriétaire d'un terrain sis rue de la Chamoiserie sur lequel existe une passerelle servant d'accès à un ouvrage hydraulique. Ce terrain est voisin avec la propriété de Madame BATIOT.

Un accord est intervenu avec Madame BATIOT afin que la Ville ne conserve que la partie nécessaire à l'entretien de l'ouvrage et que l'accès à cet ouvrage soit facilité pour le passage d'engins.

Il a donc été convenu de procéder par échange entre Madame BATIOT qui cède à la Ville de Niort la partie de terrain en bordure de rue comprenant le mur de clôture cadastrée section BH N° 1007 pour 13 m² et la Ville de Niort cède à Madame BATIOT la partie de terrain jouxtant sa propriété cadastrée section BH N° 1009 pour 160 m².

Les terrains échangés sont d'une valeur de TROIS CENTS EUROS (300,00 €) conformément à l'avis de valeur délivré par France Domaine, et l'échange a lieu sans soulte.

Il a été convenu que les frais de géomètre seraient supportés par moitié entre les parties à l'acte, et les frais d'acte seront à la charge de Madame BATIOT.

Par ailleurs afin de sécuriser l'accès et l'ouvrage hydraulique, la Ville de Niort réalisera une clôture séparant la partie cédée à Madame BATIOT (BH 1008) et la partie conservée par elle, dans le respect des règles d'urbanisme.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à Madame BATIOT la parcelle BH N° 1008 et recevoir de cette dernière la parcelle BH N° 1007, l'échange ayant lieu sans soulte ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais de géomètre préalables à cet échange seront supportés par moitié entre Madame BATIOT et la Ville de Niort et les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront supportés par Madame BATIOT.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL